

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'UCTR

le 16 octobre 2020 à Sion

Ouverture de la séance à 14h00.

1) Le salut du comité

Mot de bienvenue et salutations du président. Remerciements particuliers à Didier Détraz pour l'organisation de la journée. Il n'y a aucune remarque sur la convocation à l'assemblée. Le comité propose un nouveau point à l'ordre du jour car Joël Crétin ne peut plus exercer ses fonctions pour cause de maladie. L'élection d'un nouveau vérificateur des comptes est ajoutée au point 11 de l'ordre du jour.

2) Liste des présences / excusés

Les excusés sont : Vincent Crettaz, Patrick Siggen, Christophe Udriot, Gilles Praplan et Florent Clerc.

La liste des présences est mise à jour.

3) Nomination de scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés, Jean-Luc Gfeller et David Giannone.

4) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée 2019

Le PV est approuvé par l'assemblée, sans relecture.

5) Rapport d'activités

Selon annexe.

6) Lecture des comptes 2019

Jean-Pascal fait un résumé des comptes 2019 avec les chiffres principaux. Bénéfice de l'exercice 2019 : 1069.25 frs.

Selon annexe.

7) Rapport des vérificateurs de comptes

Jean-Pascal Tornay, vérificateur de comptes, commence par excuser l'absence de Joël Crétin, puis il demande à ce que les comptes 2019 soient approuvés par l'assemblée après contrôle de l'organe de révision.

8) Approbation des différents rapports et décharge aux organes de gestion et de contrôle

Le rapport d'activité, les comptes et le rapport des vérificateurs de comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

9) Démissions / admissions

Pour 2019, il y a deux nouvelles inscriptions au nom de Christine Crausat de Télé-Évolène et Philippe Sudan de Charmey. L'association enregistre la démission de Guy-Joseph Donnet-Monay pour cessation d'activité.

10) Elections statutaires

Pour cette année 2019, il n'y avait pas de nouveau membre à réélire. Comme précisé dans l'introduction de cette assemblée, il faut trouver un nouveau vérificateur de comptes, afin de remplacer Joël Crétin. Pour seconder Jean-Pascal Tornay, le comité propose Raphaël Bornet de Nendaz. L'assemblée approuve ce nouveau mandat ainsi que le renouvellement de mandat de Jean-Pascal Tornay. Le président les remercie.

11) Propositions individuelles, divers

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité avant l'assemblée. La quantité importante d'argent dans la caisse est mise en avant. Le Président rétorque que l'association n'a pas pour but de faire de bénéfice avec les cours et affirme qu'il n'y a pas de solution actuelle pour utiliser cet argent. Ce dit « surplus » de trésorerie est dû, selon le Président, à l'encaissement des inscriptions pour les cours câbles.

Des propositions sont demandées à l'assemblée, qui peuvent prendre contact avec un membre du comité lorsqu'une idée sera trouvée, afin d'en discuter à la prochaine séance.

Une suggestion est émise de mettre plus de moyens financiers dans le stand du « Your Challenge » à Martigny, afin de le rendre plus attrayant pour les jeunes. Cependant, ce sont les RMV qui organisent ce stand et il est financé par l'Association Valaisanne. Cette idée du stand « Your Challenge » est donc écartée, mais il n'est pas exclu d'imaginer un stand extérieur, en ville par exemple, afin de promouvoir la profession, en collaboration avec les RMV. À noter qu'il ne faut pas se concentrer uniquement sur le Valais, mais sur l'entièreté de la Romandie.

L'idée d'organiser un évènement extraordinaire pour l'association est suggérée et retenue par le Président. Les 20 ans de l'association pourraient avoir lieu en 2021, cela reste à confirmer.

Une remarque est faite pour le manque de visibilité de l'UCT par rapport aux RMS.

Le Président assure que ces différentes remarques ont été prises en note et seront discutées lors du prochain comité et un retour sera fait à l'assemblée.

Serge Guntern

Président

Manu Défago

Secrétaire